



Point de vue depuis la Maison Rouge

TACOIGNIÈRES À TRAVERS L'HISTOIRE

La découverte, au XIX^e siècle, de vestiges du Néolithique et de l'âge de bronze, permet de penser que le village de Tacoignières est un site d'habitat très ancien.

Le premier texte qui fait référence à Tacoignières - sous la forme de Taconies - date de 1196. Mais, dans le polyptyque d'Irminon (IX^e siècle), trois manses* situées sur l'actuel territoire de la commune sont nommées Pocioli.

En 1789, Tacoignières comptait 40 feux, soit environ 200 habitants. Le village était constitué d'une partie centrale autour de l'église, le Bourg. De nombreux écarts la complétaient, comme on en retrouve encore les noms : la Mare Ronde, les Marcets, les Bas et Hauts Fonceaux, le Maronnell, les Vignes, Tessé, le Clos Ferrant, le Clos de l'Isle, les Brices, la Tomboire, les Pointes, la Maison Rouge,...

La période révolutionnaire ne perturba pas le village. Mais le XIX^e siècle apporta de grands changements puisque la construction de la ligne de chemin de fer de Paris à Granville amena l'ouverture d'une gare. Celle-ci favorisa l'activité économique (laiterie, stockage et expédition de fourrage, grains et paille vers Versailles et Paris...). Le village compta de nombreux cafés et un hôtel.

La gare de marchandises est fermée. Les activités agricoles restent une des composantes de la vie du village. Les entreprises implantées ne sont pas nombreuses et respectent le caractère rural de la commune.

*unité culturelle comprenant une habitation



Aqueduc de l'Avre

Regard sur le patrimoine rural



Vignes

SOYEZ RESPECTUEUX DES RECOMMANDATIONS DU RANDONNEUR

« Le randonneur ne laisse derrière lui, que la trace de ses semelles »

- Avant de partir seul, signaler son itinéraire à une tierce personne
 - Se renseigner sur les périodes de chasse
 - Tenir les chiens en laisse
 - Ne rien jeter, emporter ses déchets
 - Ne pas allumer de feu
 - Respecter les propriétés privées
 - Respecter la faune et la flore en les observant uniquement et rester silencieux et discret
 - Rester prudent lors de franchissements d'axes routiers
 - Observer en tout lieu et toute circonstance le Code de la Route
 - En vélo : porter un casque et dépasser avec précaution
- les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires

EN CAS D'ACCIDENT

Prévenir les secours, dès que possible :

- 112 : N° d'urgence européen (24h / 24)
- 15 : SAMU - 17 : Gendarmerie - 18 : Pompiers

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
OFFICE DE TOURISME DU PAYS HOUDANAIS
4, Place de la Tour - 78550 HOUDAN
Tél. 01 30 59 53 86 - Mél : otph@cc-payshoudanais.fr
Site : www.cc-payshoudanais.fr



Retrouvez le patrimoine naturel, culturel, architectural ou encore les artistes, artisans et producteurs locaux dans notre guide touristique.



Vallée de la Flexanville
TACOIGNIÈRES

Entre champs et forêt



Église et mairie



6,2 km - 2h05 (sur la base de 3 km/h)

Parking : devant la mairie ou l'église

Signalez-nous au plus vite toute difficulté majeure rencontrée sur le parcours.



Randonner en Pays Houdanais



- 1 Parking devant la mairie ou l'église. Admirer les vignes face à la mairie. Prendre la Grande Rue en contrebas des vignes sur votre droite, jusqu'à la sortie du village et prendre à gauche l'allée du Bois des Aulnes.
- 2 Emprunter le CR 47, à gauche en direction d'Orvilliers. Après 1 km, prendre à gauche le CR 50 (GR 22) en direction de Tacoignières. Devant la « Maison Rouge », le point de vue permet d'admirer le village et ses environs.
- 3 Après avoir atteint la route (RD 166), tourner à gauche. A l'angle, un monument rappelle le souvenir de résistants tués par les nazis en 1944. Poursuivre sur la rue des Bas-Fonceaux.
- 4 A environ 350 m, tourner à droite, rue des Brices. Dans l'ensemble, le quartier des Brices conserve son aspect ancien.
- 5 Au bout de la rue, une ancienne laiterie fait face. Admirer l'imposant portail en bois ouvragé et prendre à droite en direction des champs. Suivre le sentier à gauche et au premier carrefour, revenir à gauche, vers le Haras des Vignes. Suivre la rue de Tessé à droite.
- 6 Après la dernière maison, prendre à gauche, le chemin de l'aqueduc de l'Avre et suivre son parcours. Depuis sa mise en service en 1893, il assure l'approvisionnement en eau de la région parisienne en acheminant 160 000 m³/jour, depuis les sources de l'Avre, jusqu'au réservoir de Saint-Cloud. Traverser la rue des Vignes et arriver au terrain municipal.
- 7 Le chemin piétonnier conduit jusqu'à l'école puis au parking de la salle des fêtes. Traverser le parking puis rejoindre à droite la Grande Rue.
- 8 Monter à droite vers l'église Notre-Dame-de-l'Assomption par la rue du Clos de l'Isle, pour atteindre la place de l'église puis le parking.



Mairie
 Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption
 Gare
 Monument
 Site remarquable
 Centre équestre
 Parking
 Cimetière
 Point de vue
 250 m